ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

6e Circonscription

Meurthe-et-Moselle

des FAITS et des RÉALISATIONS !

A 20 ans aux côtés de Marc SANGNIER à la " JEUNE RÉPUBLIQUE " il fait ses débuts de militant.

En 1933, élu député de BRIEY, il obtient les crédits nécessaires pour le grand démarrage du SOIRON.

Dans la législature de 1936, il est deux fois Sous-Secrétaire d'Etat au Travail et une fois à la Présidence du Conseil.

Au Ministère du Travail il est un des auteurs de la législation sociale de 1936.

Avec Leo LAGRANGE et Marc SANGNIER il crée les premières AUBERGES DE LA JEUNESSE.

En 1938 il crée le Centre d'Aviation Populaire du BASSIN DE BRIEY à DONCOURT-LES-CONFLANS.

A la veille de la guerre il devient l'ami du Colonel de Gaulle dont il défend les Idées à la Chambre des Députés.

En 1940, à Vichy, il est un des 80 parlementaires qui votent pour la République.

En 1941, à Alger, avec René CAPITANT, il crée la première organisation de résistance qui préparera le débarquement.

En 1944 il est nommé membre de l'Assemblée Consultative au titre de la Résistance.



Philippe SERRE

Avocat à la Cour
Docteur en Droit — Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques
Député de BRIEY de 1933 à 1940
Conseiller Général de 1937 à 1958
Ancien Ministre
Commandeur du Mérite Social
Médaille de la Résistance
Officier de la Légion d'Honneur

Chargé par le ministre de l'Education Nationale de présider la "Commission de l'Apprentissage", il opère la difficile fusion des services de la jeunesse et de l'enseignement technique.

En 1951, au Conseil Général il crée l'Association "SPES" qui a permis à plus de 8.000 familles de Mthe-et-Mlle de bâtir leur maison et d'accéder à la propriété.

En 1957, il crée l'Association " Printemps-Automne " pour les jeunes et les vieux ménages. Une Maison est construite à LAXOU, deux sont envisagées à JARNY et à JŒUF.

Au bout de sept ans de lutte, il voit la réalisation et le succès de la " CITÉ RADIEUSE " de BRIEY-en-FORÊT dont il a été le promoteur, qui a contribué à permettre au sud de l'arrondissement de garder sa sous-préfecture.

Quand on connaît celui que nous appellerons toujours PHILIPPE, sa FIDÉLITÉ, son DÉSINTERESSEMENT, son RESPECT DES AUTRES.

Quand on a vu son rayonnement et son autorité au Conseil Général.

Quand on sait tout ce qu'il a fait pour tant d'entre nous quand il était député, on ne peut que l'aimer et l'estimer.

C'est pourquoi depuis toujours je suis son ami, c'est pourquoi je suis aujourd'hui à ses côtés pour qu'il redevienne ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être : NOTRE DÉPUTÉ.

Paul MENNEGAND

Directeur d'Ecole Honoraire
Conseiller Général du Canton de Conflans
Rapporteur Général du Budget Départemental

MES CHERS AMIS,

Vous m'avez fait l'honneur de me choisir deux fois pour être votre député et trois fois pour être votre Conseiller Général. Grâce à votre confiance, j'ai été trois fois membre du gouvernement, deux fois au Ministère du Travail et une fois à la Présidence du Conseil.

Je vous dois donc beaucoup puisque je vous dois d'avoir vécu de grandes années lourdes de réalisations fécondes. En 1936, j'ai pu être un des promoteurs de toute une législation sociale qui a transformé la condition ouvrière en lui donnant les conventions collectives et les congés payés.

Au Conseil Général, l'effort de construction (Spes - Association printemps et automne) a été mon œuvre essentielle. Si on ajoute " la cité radieuse de Briey-en-Forêt " c'est près de 10.000 familles que j'ai pu aider à avoir un logement décent.

*
* *

Aujourd'hui, si je demande à reprendre mon action sociale, c'est que je crois qu'on peut faire maintenant en France à la seule condition de le vouloir, une **politique de mieux être et de bonheur** dont **aucune catégorie sociale ne sera exclue.**

Deux évènements considérables autorisent cette espérance.

1) - La naissance de l'Europe et du Marché Commun qui a été la grande chance de la France. Mais l'Europe est menacée par son succès même. Elle risque d'éclater et de se perdre.

Si je suis votre député, je lutterai pour organiser et pour fédérer cette Europe naissante.

2) - La mise en ordre de l'économie réalisée depuis 1944 par les « plans de modernisation et d'équipement » qui constituent la planification française.

Cette planification a été un succès industriel. Elle n'a pas été un succès humain. Les Français n'ont pas eu leur juste part de cet accroissement de la prospérité nationale.

Si je suis votre député, je lutterai pour une planification démocratique, œuvre des forces vives de la nation orientée vers le mieux être de la nation.

Il est bien évident que cette politique n'est possible que si on limite les vaines dépenses de prestige dont je vous donnerai dans mes réunions les chiffres vertigineux.

*
* *

Mais je désire surtout redevenir votre élu, parce que depuis vingt ans, notre région n'a plus été représentée. Elle n'a plus eu de député se consacrant à elle, lui donnant son cœur et son temps en ayant par ailleurs l'autorité pour la défendre. Sa faible part dans le vaste programme d'équipement national en est la preuve évidente.

A cette heure de ma vie, ce n'est plus le jeune militant, élu dans l'enthousiasme des campagnes d'autrefois, qui vous parle, c'est un vieil ami, qui vous fut toujours fidèle et qui voudrait encore vous servir et vous aider.

Philippe SERRE
Ancien Ministre

Paul MENNEGAND

INDÉPENDANTS DE GAUCHE

Imp. Marchal - Jœuf